

Veolia : face aux pénuries d'eau, quelles solutions ?



Veolia vient d'organiser une table-ronde sur le thème « face aux pénuries d'eau, quelles solutions ? ». Ce rendez-vous s'inscrit dans une série des discussions sur les thématiques du climat, de la transition énergétique et de la relance verte.

Prendre conscience des enjeux climatiques pour y faire face est une priorité. Dans ce contexte, **Veolia** organise une série de matinées sur les thématiques du climat, de la transition énergétique et de la relance verte. Ces rendez-vous, à destination des élus et des institutionnels, prennent la forme de table-rondes dans lesquelles interviennent différents experts. L'objectif : contribuer à la prise de conscience et

Ecrit par Jérôme Renaud le 25 octobre 2022

à l'émergence de solutions adaptées localement.

Ainsi, vendredi 14 octobre, une table-ronde était organisée sur le thème « face aux pénuries d'eau, quelles solutions ? », à l'espace co-working [Cowool](#) d'Avignon.

Un état des lieux de la situation

Quelles seront les conséquences concrètes du réchauffement climatique dans la région d'ici quelques années ? C'est sur cette interrogation que la table-ronde a commencée. Toutes les situations ont été présentées, des plus optimistes aux plus pessimistes.

Si l'on suit l'hypothèse la plus pessimiste, « nous pourrions avoir 20 jours de canicule supplémentaires par an, avant 2041 » explique [Géraud Gamby](#), chef de projet valorisation de l'eau chez Veolia, « le débit moyen des cours d'eau pourrait diminuer de 36%, tout comme le remplissage des nappes phréatiques ». La diminution du débit des cours d'eau de la région, notamment dans La Durance, aurait de lourdes conséquences, en particulier sur le milieu agricole.

« 80% de la ressource utilisée en irrigation dans le Vaucluse vient du bassin de la Durance » poursuit [Georgia Lambertin](#), présidente de la [chambre d'agriculture du Vaucluse](#), « le reste vient des forages de nappe et de certains affluents du Rhône ». La présidente de la chambre responsable de l'accompagnement des agriculteurs continue « les agriculteurs ont conscience du changement climatique. Avant, ils leur arrivaient un aléa tous les 4-5 ans. Aujourd'hui, ils leur arrivent 4-5 aléas tous les ans ».

L'eau est indispensable aux agriculteurs. « S'il n'y a plus d'eau verte, il n'y a plus de nourriture », explique [Nicolas Roche](#), professeur à Aix-Marseille Université et membre du groupe régional d'experts sur le climat en Paca ([GREC Sud](#)). L'eau verte est celle issue des précipitations qui est absorbée par les végétaux. En Vaucluse, elle représente 62% des eaux. Les 38% restants constituent l'eau bleue, c'est-à-dire l'eau qui s'écoule dans les cours d'eau jusqu'à la mer et qui est utilisée pour les usages domestiques.

Alors, face à ces constats, quelles solutions mettre en place pour préserver l'eau ?

Ecart moyen du nombre de jours/an de vagues de chaleur estivales sur l'EPCI entre 1976/2005 et 2041/2070 © Veolia

Quelles solutions pour mieux préserver la ressource ?

Pour Nicolas Roche, « il faut arrêter de faire de la compétition entre les usages de l'eau. Il faut penser les usages les uns à la suite des autres et apporter des solutions spécifiques à chaque territoire. Pour cela, il faut des décisions politiques ». Même constat du côté de Georgia Lambertin, « si on veut avancer, nous sommes obligés de travailler en partenariat et de nous faire entendre par les administrations ».

« Il faut arrêter de faire de la compétition entre les usages de l'eau. »

Ecrit par Jérôme Renaud le 25 octobre 2022

Nicolas Roche

[Julien Baroni](#), co-fondateur de [DV2E](#), société d'études et de services dans les domaines de l'eau, du déchet et des sols pour l'agriculture, partage l'idée de penser les usages de l'eau les uns à la suite des autres. « Nous recyclons le verre depuis les années 50 et pas l'eau. Il va falloir changer de paradigme » ajoute-t-il. Même si le recyclage n'est pas la solution miracle, il constitue une première étape, celle de l'économie, « si nous recyclons 1 litre d'eau deux fois, cela représente 2 litres d'économisé ».

L'utilisation des eaux non-conventionnelles, c'est-à-dire l'eau de mer, l'eau de pluie, les eaux usées traitées, est également une hypothèse évoquée par le co-fondateur de DV2E, « on pourrait imaginer disposer de deux robinets : un pour l'eau potable et l'autre pour l'eau non-conventionnelle. Pour cela, il faut repenser les aménagements ».

Pour Géraud Gamby, l'économie de l'eau passe avant tout par une diminution des consommations et des pertes de réseaux. « Il faut aller vers la sobriété. Chacun doit fournir des efforts. Les agriculteurs et les entreprises font des efforts, c'est maintenant au tour des particuliers. Ils sont les plus gros consommateurs d'eau. Il faut les sensibiliser et faire des économies qui ne se remarquent pas, par exemple en réduisant la pression des robinets » a-t-il déclaré.

Pour mettre en place ces solutions, il faut des lois adaptées, mais quand est-il ?

La réglementation, contrainte ou levier ?

« La réglementation concernant le recyclage de l'eau est en train d'évoluer » explique Julien Baroni. Aujourd'hui, il est possible de réutiliser les eaux non conventionnelles, comme les eaux usées traitées provenant des stations d'épuration. La réutilisation des eaux usées traitées (REUT) constitue une alternative à l'utilisation des eaux conventionnelles.

En France, le retraitement et la réutilisation des eaux usées traitées sont encadrés par deux arrêtés ministériels de 2010 et 2014. Cette réglementation définit quatre catégories d'eau (A, B, C, D), leurs critères de qualité et les usages autorisés et interdits. S'ajoute à la réglementation française, le règlement européen, plus souple.

Pour Georgia Lambertin, la réglementation actuelle est contraignante, mais permet aux acteurs territoriaux de mieux connaître leurs usages en effectuant eux-mêmes la régulation de la ressource. Cette réglementation permet ainsi de mieux anticiper les besoins.

« Certaines chambres d'agriculture deviennent des organismes uniques de gestion collective » explique-t-elle. Un organisme unique de gestion collective (OUGC) est une structure en charge de la gestion et de la répartition des volumes d'eau prélevés à usages agricoles pour l'ensemble des irrigants d'un bassin.

La chambre agricole du Vaucluse est en charge des bassins versants interdépartementaux du Lez Provençal, du Lauzon, de l'Aygues/Eygues provençale, de l'Ouvèze provençale, de la Nesque et du

Ecrit par Jérôme Renaud le 25 octobre 2022

Cavalon/Coulon. Grâce à cette réglementation, la chambre agricole du Vaucluse peut anticiper les besoins de chaque agriculteur.

Pour Nicolas Roche, la réglementation doit aller plus loin, « il faut d'abord mettre un cadre avant d'apporter des solutions ».



« La qualité de l'eau est le premier facteur d'amélioration de la santé » Nicolas Roche © L'Echo du mardi - Jérôme Renaud

Avancer concrètement

Ainsi, dans l'immédiat, quelles sont les actions à mettre en œuvre pour avancer concrètement ? Pour Georgia Lambertin, « il faut changer de type de culture, avoir une production moins demandeuse en eau, sans aller vers une production sèche ». Le plus important reste pour elle de « maintenir l'agriculture face au changement climatique pour limiter la hausse de température et conserver notre souveraineté alimentaire ».

Ecrit par Jérôme Renaud le 25 octobre 2022

« il faut changer de type de culture, avoir une production moins demandeuse en eau, sans aller vers une production sèche »

Georgia Lambertin

Du côté de Julien Baroni, la solution passe par la réutilisation des eaux usées traitées (REUT), « il faut mettre en place un projet de recyclage de l'eau, viable techniquement et acceptable financièrement ».

Même constat du côté de Nicolas Roche. Le membre du GREC Sud propose même d'aller plus loin avec la mise en place d'un système de mesure pour connaître l'état de la ressource, « on est capable de mesurer l'électricité utilisée, le carburant également, mais pas l'eau. On pourrait mettre en place un système de pompe électrique afin de mesurer notre consommation ».

« Il n'existe pas de solution miracle, mais beaucoup de solutions existent déjà », selon Géraud Gamby. Pour le chef de projet valorisation de l'eau de Veolia, quatre actions concrètes peuvent être mises en place dès maintenant :

- Bien piloter la ressource eau : en la préservant, en connaissant sa consommation, en réduisant le débit.
- Optimiser le service : éviter les fuites sur le réseau, optimiser les industries et les services des collectivités.
- Réduire les consommations : apporter juste ce dont la plante a besoin (en agriculture), aller vers une sobriété des particuliers et des industries.
- REUT : utiliser des eaux alternatives.

Si [Lucien Stanzione](#), sénateur de Vaucluse, partage l'idée selon laquelle il n'existe pas de solution miracle, l'élu socialiste reste cependant attaché à une gestion publique de l'eau. Il se déclare même favorable à la création d'une structure publique qui regrouperait toutes les problématiques autour de la question de l'eau.

Ecrit par Jérôme Renaud le 25 octobre 2022



Pour Lucien Stanzione, « il faut être vigilant à ce que l'agriculture ne soit pas impactée par les pénuries d'eau » © L'Echo du mardi - Laurent Garcia

En fin de compte, la difficulté est de combiner les technologies et de ne pas travailler sur un seul levier. Quoi qu'il en soit, pour être efficace, les réponses et solutions face aux pénuries d'eau doivent être collectives.

J.R.